

**Rapport de la 2^{ème} réunion du Conseil Africain des
Régulateurs**

**11 Septembre 2017
Hôtel Marriott, Rwanda**

I. Remarques introductives et mot de bienvenue

Remarques introductives

Le Dr Hamadoun Touré, Directeur exécutif du Secrétariat Smart Africa, a prononcé les remarques introductives.

Il a remercié les participants pour leur présence et leur participation à cette réunion qui constitue une rare occasion de travailler ensemble pour transformer le continent africain dans le secteur des TIC. Il a souligné le rôle important des régulateurs dans la direction du secteur des TIC et la nécessité de travailler ensemble pour mettre en œuvre des initiatives stratégiques de transformation.

Il a souligné que certaines des décisions ne peuvent être mises en œuvre en solo, nécessitant une coopération entre les parties prenantes; À titre d'exemple, il a cité l'initiative One Africa Network, qui nécessite un partenariat entre les parties prenantes pour sa mise en œuvre. Il a suggéré que la plate-forme est utilisée pour avoir des discussions ouvertes et franches afin de traiter des mesures pratiques, opérationnelles et d'exécution.

Enfin, il a remercié M. Lin Mombo, le président élu du Conseil Africain des Régulateurs, pour son leadership stratégique; ainsi que M. Patrick Nyirishema, Directeur Général de l'Autorité Rwandaise de régulation de certains services d'utilité publique (RURA) pour avoir accepté d'accueillir cette réunion et pour tout le soutien manifesté par la République du Rwanda.

Remarques introductives

M. Patrick Nyirishema, Directeur général de RURA, a remercié tous les participants à Kigali au nom du Président du Conseil Smart Africa et Président de la République du Rwanda, S.E.M. Paul Kagame.

Il a mentionné que l'organisation de cette réunion seulement quelques mois après la réunion inaugurale, qui s'est produite en mai 2017, est un signe fort de l'engagement des régulateurs de télécommunications. Il a souhaité à tous les participants une réunion productive et un séjour agréable à Kigali.

Mot de bienvenue

M. Lin Mombo, président élu du Conseil Africain des Régulateurs et président du conseil d'administration de l'ARCEP au Gabon, a remercié les participants d'avoir rehaussé de leur présence la réunion. Il a remercié les régulateurs des télécommunications de lui avoir confié les responsabilités importantes de la direction du Conseil Africain des Régulateurs.

Il a rappelé aux participants que le Conseil Africain des Régulateurs (CAR) a été créé en mai 2017 pour mettre en place un environnement technologique et un cadre juridique africain, afin de « Transformer l'Afrique en un marché unique du numérique » au travers des projets communs d'envergure tels que la mise en place du Réseau Africain Unique. Il a souligné l'importance de la réunion car elle offre une très bonne plateforme pour renforcer la collaboration, partager les meilleures pratiques et répondre de manière proactive aux préoccupations liées à l'industrie des télécommunications.

Il s'est réjoui de voir l'Afrique en marche dans le domaine des TIC car aujourd'hui les TIC offrent une opportunité unique non seulement pour travailler ensemble et faire la différence, mais aussi pour créer un avenir radieux pour les jeunes en termes d'innovation et de création d'emploi. Il a partagé sa conviction que le temps est opportun de travailler ensemble compte tenu du soutien indéfectible exprimé par les chefs d'État sur le programme Smart Africa.

Il a informé les participants que Son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et membre fondateur de Smart Africa, est personnellement engagé dans les initiatives de Smart Africa et a toujours rehaussé de sa présence les différentes réunions et forums. En outre, les plus Hautes Autorités gabonaises ont complètement adhéré à l'initiative du "Réseau Africain Unique" (RAU) à travers, notamment le lancement officiel en juillet 2016 du projet RAU Gabon-Rwanda, conjointement par le Président Rwandais, Son Excellence Paul Kagame et son Homologue Gabonais, Son Excellence Ali Bongo Ondimba.

En relation avec le projet RAU entre le Gabon et le Rwanda, il s'est déclaré satisfait, car elle a permis une baisse significative des tarifs et une augmentation du trafic échangé entre les deux pays depuis son lancement. A titre d'exemple, sur le plan tarifaire, les tarifs de terminaison ont connu une baisse moyenne de 250% au Gabon et de 635% au Rwanda, tandis que les tarifs roaming ont connu des baisses respectives moyennes de 882% et de 1270% au Gabon et au Rwanda. Il a réitéré son engagement personnel à faire progresser l'initiative en Afrique centrale, cadre régional dans lequel il occupe le poste de Président exécutif de l'association des régulateurs de télécommunications

(ARTAC). Il a également l'intention d'inviter Smart Africa à participer et à partager l'expérience du projet RAU.

Il a terminé son mot de bienvenu en lançant un appel aux régulateurs des télécommunications à travailler ensemble pour l'harmonisation des politiques et des réglementations du secteur des TIC et de collaborer étroitement pour faire avancer le secteur.

II. Adoption de l'ordre du jour

Le bureau était composé comme suit:

- Président: Gabon
- Vice-présidents:
 - Guinée (pour la région de l'Afrique de l'Ouest)
 - D.R. Congo (Pour la région de l'Afrique centrale)
 - Kenya (pour la région de l'Afrique de l'Est)
- Rapporteurs:
 - Mali
 - Soudan du Sud

Le Président de la réunion a demandé au Secrétariat Smart Africa d'appuyer les rapporteurs pour la saisie du procès-verbal de la réunion.

III. Adoption du procès-verbal de la première réunion du Conseil Africain des Régulateurs et questions y découlant

Le Conseil Africain des Régulateurs a adopté le procès-verbal de la première réunion du CAR avec quelques amendements.

Le régulateur des télécommunications du Mali a proposé un amendement au procès-verbal soulignant que le Mali et le Sénégal ont été tous deux élus pour représenter le bloc de l'Afrique de l'Ouest. Il a également demandé que la liste des participants soit annexée au rapport.

Le régulateur des télécommunications du Kenya a remercié le Président d'avoir accepté de diriger le conseil. Il a remercié le Rwanda d'avoir accueilli à la fois EACO et Smart Africa, et pour son leadership dans le secteur des TIC. Il a recommandé que le conseil continue à impliquer des blocs régionaux en tant que moteurs régionaux de la mise en

œuvre du cadre OAN. Il a suggéré que le conseil veille toujours à ce que les chefs des blocs régionaux soient invités dans toutes les réunions futures du Conseil des régulateurs africains.

Le Dr Hamadoun Touré a réitéré la nécessité de mettre en place des infrastructures importantes telles que le Centre d'échanges (Clearing house), les centres de données (Data Centers), la cybersécurité et d'autres projets à grande échelle en Afrique.

IV. Discussions et décisions

a) Réseau Africain Unique (RAU): Mesures politiques et réglementaires, état d'avancement et proposition de mise en œuvre d'un centre d'itinérance et d'échange roaming hub & clearinghouse)

Présentation:

La présentation du Réseau Africain Unique (RAU) a couvert les points suivants:

- Les objectifs stratégiques du RAU
- Les arrangements actuels mis en place pour le RAU en Afrique de l'Est (*entre le Rwanda, l'Ouganda, le Sud-Soudan et le Kenya*), en Afrique de l'Ouest (*entre le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et la Sierra Leone*) et entre le Rwanda et le Gabon
- Le cadre global du RAU et sa portée de la mise en œuvre
- Défis liés à l'octroi et à la facturation du service d'itinérance (Infrastructure des ICT, Passerelles internationales, Impôts double / multiple, Fraude)
- Une présentation sur la plate-forme / centre d'échanges RAU a été fournie aux participants, mettant en évidence les composantes, les fonctionnalités et les exigences techniques et commerciales. La proposition suggère la création de nœuds régionaux qui agrègeront le trafic des différents blocs économiques régionaux (présentation jointe en annexe).

Commentaires:

- Le président de l'agence de régulation des télécommunications de Madagascar a mentionné que même si Madagascar n'a pas encore rejoint l'Alliance Smart Africa, le processus est bien avancé et se concrétisera bientôt.

- Le régulateur des télécommunications du Kenya a mentionné qu'une analyse des risques pour la continuité des activités avec le centre d'échange et les défis qui peuvent être anticipés doit être effectuée.
- EACO a suggéré que les nœuds régionaux des centres d'échanges soient créés dans les différents blocs économiques régionaux, avec des considérations adéquates de redondance, de sécurité et de continuité des activités. Il a suggéré que les blocs régionaux accueillent les centres de compensation régionaux.
- Le régulateur des télécommunications de la Guinée a recommandé que l'évaluation des décisions d'itinérance soit appliquée et suivie par Smart Africa avec la coordination des pays au plus haut niveau. Ceci parce que les opérateurs résistent traditionnellement ou retardent les décisions liées au RAU.
- Le vice-président de l'autorité de régulation des télécommunications de la R.D. Congo, a mentionné que s'agissant d'une décision politique et en tant que tel, cela devrait être mis en œuvre compte tenu des avantages offerts par le RAU.
- Le Directeur exécutif de Smart Africa a apprécié les contributions de tous les pays. Il a rappelé que le conseil d'Administration de Smart Africa a donné le feu vert pour appliquer des pénalités aux opérateurs non conformes. Il a réitéré le soutien politique du conseil d'administration (composé de 11 chefs d'État) qui permettra de s'assurer que les décisions sont mises en œuvre.

Décisions:

Le Conseil Africain des Régulateurs a:

- *Donné son accord pour la création d'un hub et du centre de compensation du Réseau Africain Unique (RAU) pour gérer tout le trafic ayant pour origine et pour destination les pays africains.*
- *Donné son accord pour la mise en place d'un hub et du centre de compensation du Réseau Africain Unique (RAU) par Smart Africa au plus tard le 31 décembre 2017.*
- *Demandé aux organes de régulation des télécommunications qu'ils instruisent aux opérateurs de réseaux mobiles à négocier à nouveau leurs accords bilatéraux afin d'assurer la mise en œuvre intégrale du Réseau Africain Unique au plus tard le 31 mars 2018.*
- *Demandé que les organes de régulation communique d'avantage sur le free roaming de Smart Africa.*

b) Défis émergents affectant le secteur des télécommunications

Présentation:

La présentation sur les défis émergents affectant le secteur des télécommunications a couvert les points suivants:

- La situation actuelle de l'industrie des télécommunications qui fait face à deux problèmes / développements émergents: d'une part, il existe un taux de croissance négatif des volumes pour les services traditionnels avec la voix ayant le plus bas ARPU dans l'histoire de la téléphonie mobile et, d'autre part, les données mobiles devenant les nouvelles frontières de la téléphonie mobile.
- La pénétration croissante des Smartphones, couplée au large déploiement de réseaux à large bande, ainsi que la disponibilité d'une bande passante moins coûteuse et des contenus gratuits des fournisseurs Over-The-Top (OTT) a entraîné une forte consommation de quantités considérables de données. Cependant, alors que les volumes de données et les applications explosent, les revenus ne croissent pas dans la même proportion.
- En tant que solution potentielle, il a été suggéré d'entrer en partenariat avec les fournisseurs OTT. Si cela n'aboutit pas, les opérateurs peuvent aussi créer des partenariats pour développer leurs propres applications.
- La convergence des politiques et des réglementations des nouvelles frontières technologiques et la collaboration avec toutes les parties prenantes tel que les autorités en charge des villes, autorités chargées des secteurs non technologiques (par exemple, les villes intelligentes) est aussi fortement recommandée.

Commentaires:

- Le président de la réunion a recommandé que les organismes de réglementation se concentrent également sur les questions liées aux paiements mobiles.
- Le régulateur des télécommunications du Mali a mentionné qu'ils ont entrepris un effort pour évaluer l'impact des paiements mobiles. Le résultat de l'évaluation sera présenté à l'Association des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO / WATRA) afin de soutenir une réglementation adéquate et de mieux collaborer avec les banques centrales.
- Le régulateur des télécommunications du Kenya a mentionné que les applications OTT utilisent l'infrastructure et érodent les revenus des

télécommunications et de la publicité en transférant tout l'argent vers d'autres continents. Il a recommandé que les fournisseurs des services OTT paient pour l'utilisation de l'infrastructure.

- Le régulateur des télécommunications de la Guinée a souligné l'importance de travailler ensemble pour aborder la question des OTT. Il a suggéré certaines options, y compris l'élaboration d'un système pour évaluer le problème des OTT et définir des frais qui seront facturés aux fournisseurs des services OTT.
- Le Directeur exécutif de Smart Africa a souligné que la question doit être abordée comme l'a fait l'Union européenne. Le dimensionnement des abonnés couplé par une meilleure compréhension des revenus réalisés sur le continent africain devrait aider à quantifier ce que les fournisseurs des services OTT doivent payer en Afrique. Ce problème doit être géré ensemble comme continent car le faire seul soumettra les pays individuels à des pressions extérieures.
- Le régulateur des télécommunications du Burkina Faso a souligné que nous devrions utiliser des méthodes empiriques pour dimensionner la taille de la base d'utilisateurs Internet et l'utilisation OTT. Il a recommandé que Smart Africa ou l'Union africaine s'occupent de cette question. Il a également souligné que nous devons tous nous concentrer sur les problèmes liés à la confidentialité des données.
- Le régulateur des télécommunications du Bénin a mentionné que certaines technologies qui peuvent aider à gérer les problèmes OTT et bloquer la voix sont disponibles. Il a informé les participants que des technologies similaires sont déployées par les Emirats Arabes Unis. Il a conclu en disant que cette question doit être traitée avec les consommateurs pour éviter des réactions négatives ou mauvaises perceptions de la part du public.
- Le régulateur des télécommunications du Rwanda a mentionné que le Rwanda fait un suivi des paiements mobiles, en partenariat avec la Banque nationale du Rwanda. Investir dans de telles plates-formes permet de connaître les transactions sur les réseaux. Cela pourrait aider à prévenir ou à atténuer les activités criminelles menées sur les réseaux de télécommunications tels que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, mais aussi obtenir plus de visibilité sur ce que les opérateurs gagnent sur les paiements mobiles.

Décisions:

Le Conseil Africain des Régulateurs a convenu de former un Groupe de travail composé du R.D. Congo (Coordinateur), Burkina Faso, Guinée, Kenya et Mali pour examiner les problèmes relatifs aux OTT et les solutions possibles dans les détails et

faire un rapport à la 3^{ème} réunion du Conseil avec des recommandations.

c) L'initiative « Internet pour tous »

Présentation:

La présentation sur l'initiative "Internet pour tous" a mis en évidence ce qui suit:

- Plus de 3,9 milliards de personnes ne sont pas connecté à Internet aujourd'hui. Les défis pour combler cet écart demeurent significatifs, le taux de pénétration de l'Internet diminuant et la fracture numérique du genre augmentant.
- Les gouvernements et les chefs d'entreprise conviennent qu'il est impératif de fournir Internet à tous. Cependant, à ce jour, une grande proportion de personnes dans le monde et en Afrique en particulier ne bénéficient d'aucune sorte d'expérience sur Internet et / ou à large bande et sont exclues de participer à l'économie numérique.
- En réponse, les efforts de la communauté mondiale ont abouti à de nombreuses initiatives mondiales, régionales et nationales nouvelles et continues. Les initiatives incluent l'initiative "Internet pour tous" (mise en œuvre conjointement avec le Forum économique mondial), le Réseau pour le développement numérique et de nombreux autres forums internationaux, régionaux et nationaux.
- Les piliers de l'initiative « Internet pour tous » sont les Infrastructure, l'abordabilité, les compétences, sensibilisation et acceptation ainsi que le contenu pertinent.

Commentaires:

- Le président de la réunion a mentionné que dans le cas du Gabon, pour atteindre l'abordabilité, le pays a investi dans deux points d'atterrissage en fibre optique. Cela a entraîné une réduction des coûts de plus de 50%. Il a ajouté qu'il existe des efforts pour augmenter la couverture de la connectivité grâce au service universel hybride, ce qui permet de fournir les signaux 4G le long des routes. Différentes approches de mise en œuvre ont été utilisées, y compris le service public délégué et les Partenariat Publics Privés (PPP).

- Le vice-président du conseil de l'autorité de régulation des télécommunications de la R.D. Congo a rappelé l'importance de ce sujet. Il a mentionné certaines des principales infrastructures mises en œuvre, telles que le CAP-5, qui relie Kinshasa-Luanda et Kinshasa-Lubumbashi. Afin d'atteindre l'abordabilité, il est nécessaire de libéraliser le secteur. Il a souligné la nécessité de créer et d'interconnecter des points d'échange Internet. Non seulement cela gardera le trafic local en local, mais cela augmentera aussi l'abordabilité.
- Le régulateur des télécommunications du Burkina Faso a mentionné que son pays est enclavé et les coûts coûteux d'accès à Internet sont payés par les utilisateurs finaux. Il a encouragé les pays voisins du Burkina Faso à collaborer avec eux pour accroître leur accessibilité. Il a également mentionné qu'ils ont entamé un processus d'établissement d'un point d'atterrissage virtuel.
- Le régulateur des télécommunications de la Guinée a mentionné qu'il est important d'investir dans les épines dorsales (backbones) de fibre optique et de se connecter à d'autres pays ainsi que des points d'échange Internet.
- Le régulateur des télécommunications du Mali a informé les participants que le Mali est un vaste pays enclavé. Par conséquent, les infrastructures de fibre optique sont une priorité. Le pays envisage d'investir dans 3 000 km de fibre optique nationale dans le futur le plus proche. Il a réitéré la nécessité d'investir dans les points d'échange Internet et de générer plus de contenu pertinent pour stimuler l'utilisation d'Internet.
- Le régulateur des télécommunications du Kenya a partagé l'expérience du Kenya, qui a accès à la mer. Le Kenya dispose de 4 points d'atterrissage et de l'épine dorsale de la fibre nationale dans diverses villes du Kenya. Cependant, la couverture des zones rurales n'est pas encore bonne. Parmi les quelques initiatives entreprises, il a mentionné l'extension de la connectivité Internet supplémentaire (gratuite) aux compagnies de Telecom afin qu'ils puissent aussi l'étendre aux citoyens ruraux. La bande passante gratuite pour aux écoles est une autre initiative, fournissant l'Internet aux écoles pendant 5 ans jusqu'à ce qu'elles deviennent financièrement indépendantes. Aussi, 47 centres de ressources électroniques ont été connectés à Internet (2 Mbps) grâce à la collaboration avec les services de bibliothèque du Kenya (Kenya Library services). Ces initiatives ont montré qu'il y a un intérêt croissant de l'utilisation de l'Internet.
- Le régulateur des télécommunications du Bénin a mentionné que, pour les pays africains, rendre l'Internet accessible et abordable pour l'Afrique est un objectif réalisable et sans ambiguïté. Il a noté que la plupart des pays ont libéralisé le

secteur des télécommunications. Il a également noté qu'il ne s'agissait que de garder cela comme une priorité nationale.

Décisions:

Le Conseil Africain des Régulateurs a:

- *Demandé aux régulateurs de télécommunications de développer et partager avant fin décembre 2017 un plan d'activité concret de l'initiative "l'Internet pour tous" sur les 12 mois à venir.*
- *Demandé aux régulateurs de télécommunications qu'ils utilisent la plate-forme du Conseil Africain des Régulateurs pour accroître la coordination et la collaboration au niveau national, régional et continental*
- *Demandé aux régulateurs de télécommunications qu'ils utilisent la plate-forme du Conseil Africain des Régulateurs pour partager des modèles innovants d'affaires, de financement et les meilleures pratiques qui peuvent aider à connecter le dernier milliard d'habitants non connectés.*

d) L'initiative « Education pour tous »

Présentation:

La présentation sur l'initiative "Education pour tous" a couvert ce qui suit:

- Dans le cadre de Smart Africa, l'initiative « Education pour tous » a été adoptée pour réaffirmer l'engagement de répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, les jeunes et les adultes grâce à la technologie.
- Les objectifs de développement durable ont souligné l'importance de l'éducation, par l'objectif No 4: «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie».
- Deux ans après l'adoption des Objectifs de Développement durable en 2015, le rapport du Secrétaire général concernant le «*Progrès vers les objectifs de développement durable*» a souligné que la réalisation d'une éducation de qualité inclusive et équitable pour tous nécessitera des efforts croissants, en particulier en Afrique subsaharienne. Le rapport a également souligné que, sur la base des données provenant de 65 pays en développement, le pourcentage moyen d'écoles ayant accès aux ordinateurs et à Internet à des fins pédagogiques

dépasse 60% dans l'enseignement primaire et secondaire. Toutefois, la part est inférieure à 40 pour cent dans plus de la moitié des pays subsahariens.

- Les développements technologiques récents, y compris l'accessibilité accrue d'Internet, y compris l'abondance de la capacité satellitaire en ligne, l'accessibilité accrue des appareils intelligents et la vaste quantité de ressources éducatives sur Internet, constituent une excellente occasion de réaliser cette vision.
- L'initiative "Éducation pour tous" vise à soutenir la prestation de la qualité de l'éducation et à accroître l'accès à la technologie grâce à la technologie et, par conséquent, à contribuer à l'objectif N° 4 des Objectifs de Développement Durables.
- Trois domaines d'intervention spécifiques feront partie de cette initiative:
 - Connecter les écoles primaires et secondaires ainsi que les universités
 - Permettre l'accès aux bibliothèques numériques
 - Réaliser des économies d'échelle en répondant au marché existant de 250 millions d'appareils électroniques pour les écoles et les universités.

Commentaires:

- Le président de la réunion a mentionné que le Gabon a lancé une initiative visant à assurer la connectivité aux écoles. Cependant, l'opérateur, qui s'est associé au gouvernement, a facturé de manière inappropriée en utilisant des taux élevés, ce qui a affecté la mise en œuvre de cette initiative. Alors que le Gabon travaille à améliorer le projet compte-tenu des leçons apprises. Il a partagé cette expérience afin qu'elle puisse aider d'autres pays qui pourraient planifier des initiatives similaires.
- Le régulateur des télécommunications du Rwanda a souligné qu'ils relient chaque année plus de 100 écoles. Cela fait partie d'un effort continu qui existe depuis plusieurs années, grâce à l'utilisation du Fonds d'accès universel (UAF). Les fonds de l'UAF soutiennent également d'autres initiatives telles que le Rwanda Telecenter Network, ce qui amène Internet dans les zones rurales et augmente l'accès aux services gouvernementaux en ligne. Le même fond aide également les personnes handicapées à participer à l'économie numérique.
- Le régulateur des télécommunications de la Guinée a mentionné qu'il existe une initiative en cours pour rénover et relier plus de 200 écoles à Internet. A cet effet, le projet utilise des panneaux solaires. Le défi rencontré a été que les écoles secondaires n'utilisent pas correctement l'infrastructure (dommages physiques aux ordinateurs). La nouvelle approche à l'avenir consistera à construire de plus

grands laboratoires informatiques qui seront partagés par de nombreuses écoles, et ainsi mieux suivis et entretenus.

- Le régulateur des télécommunications du Kenya a mentionné le Kenya Education Network Trust a développé un modèle durable pour s'assurer que les étudiants reçoivent les équipements nécessaires et les compétences numériques. Il a mentionné l'initiative "Uduma" permet de fournir des services gouvernementaux par Internet. Il a également partagé avec les participants les efforts en cours pour fournir des ordinateurs aux écoles. Il a souligné qu'il s'agissait d'une initiative noble visant à permettre aux jeunes générations de créer la prochaine génération d'innovateurs et de créer de la richesse.

Décisions:

Le Conseil Africain des Régulateurs a demandé aux régulateurs de télécommunications de soutenir les projets de connectivité pour quelque centaines d'écoles par an notamment dans les zones rurales mal desservies, à travers l'utilisation du Fonds d'Accès Universel; le cas échéant, l'utilisation d'énergies renouvelables (panneaux solaires, énergie éolienne, etc.) doit être encouragée.

V. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Conseil Africain des Régulateurs a décidé de tenir sa prochaine réunion durant la première semaine de décembre 2017 en Guinée.

VI. Mots de clôture

Le Directeur exécutif de Smart Africa a remercié les participants d'avoir gardé l'élan et d'être au premier plan de nombreuses initiatives qui ont été discutées au cours de la réunion et au-delà. Il a remercié le régulateur des télécommunications du Rwanda pour tout le soutien logistique offert pour l'organisation du deuxième Conseil Africain des Régulateurs à Kigali. Il a transmis aux participants les excuses de Son Excellence le Ministre Jean Philbert Nsengimana, Ministre des TIC, qui n'a pu assister à cause de sa cérémonie de prestation de serment qui a eu lieu le même jour avec la réunion de la CAR. Il a remercié le Président de la réunion pour son brillant leadership de la réunion, ce qui a abouti à des résolutions tangibles.

Le Président de la réunion a clôturé la réunion en remerciant tous les participants pour leur présence et leur dévouement à la transformation du continent en utilisant les TIC. Il

a souhaité un bon voyage à tous les participants.

La réunion a débuté à 09h25 et a été clôturée à 18h30.

FIN